

Compte-rendu conseil municipal

18 septembre 2025 – 19H30

Présents :

HAUTEVILLE Laurent
MICHAUD Nadine
JONDEAU David
ISNARD Sébastien
REQUET Christophe
GARIN Patrick
LIZZI Marilyne
LIZZI Dimitri
FIGUREAU Marie-Laure

Excusé :

CETTOUR-CAVE Laëtitia
BIGOT Nicolas

ORDRE DU JOUR

1. Urbanisme

- Dossier Bioge/Dépôt Procureur
- Déclaration Préalable - Bogan Aiden

2. Délibérations :

- RPQS Service de l'Eau
- Contrats de travail
- Annulation de Dettes
- Appartement Communal

3. Point sur la Rentrée scolaire et sur le Centre Aéré

4. Point sur la sécurisation de la traversée du village sur la RD22.

5. Affaires diverses

1. Urbanisme

- Une Déclaration d'intention d'aliéner (DIA) est une formalité imposée à tout propriétaire qui souhaite vendre un bien immobilier situé sur une zone de préemption. Sur le secteur Bioge, des travaux ont commencés alors que la DIA n'a pas été traité. Ces travaux ont eu lieu sur une zone ou une activité industrielle n'est pas permise.

Le dossier a été envoyé au procureur pour jugement devant le tribunal.

- Déclaration Préalable – BOGAN Aiden. Rénovation et toiture.

2. Délibérations

- RQPS Service de l'Eau : lecture du rapport général sur les services de l'eau dans la commune pour l'année 2024.

- Contrats de travail :

- CDD - L'agent du périscolaire hésitait à prolonger son contrat, elle a finalement accepté pour un an supplémentaire.

- Annulation de dettes de 4500 Euros à la suite d'un dossier de surendettement.

- Appartement Communal - 73, Place de la Cure.

L'appartement communal est en mise en location. Une annonce sera déposée à la mairie. La fiche de location prévoit de demander 1 mois de loyer et 1 cautionnaire. Les dossiers seront examinés rapidement pour une mise en location vers le 15 octobre.

3. Point sur la rentrée scolaire et centre aéré 2025

Ecole : Tout s'est bien déroulé.

54 élèves inscrits – 3 professeurs des écoles – 2 ATSEM dont 1 pris en charge par la commune de La Baume.

Centre aéré : Du 15 juillet 2025 au 08 août 2025 sous le couvert de l'Association de Bellevaux. Il n'y a eu que de bons retours.

Il faut maintenant qu'une association soit créée pour devenir autonome par rapport à Bellevaux et pour mettre en place le projet pour l'été 2026.

4. Point sur la sécurisation de la traversée du village sur la RD22.

Le dossier de demande de prise en charge urgente pour une installation définitive de feux a été transmis.

5. Affaires diverses.

- Entreprise COPPEL – renouvellement de la location d'un terrain d'entreposage sur la piste de Mévonne. 2700 euros.
- La route de Trélachaud est bientôt finie.
- Elections municipale : les 15/03/2026 et 22/03/2026.
- G7 à Evian du 14 au 16 juin 2026.

Fin de la session à 21H00